

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Cours de russe à Odessa

Nom de famille : _____ Prénom: _____

Naissance (j/m/a/): _____ Sexe: f. h. Nationalité: _____

Rue: _____ Ville/code postal: _____

Pays: _____ Courriel : _____

Tél. : (privé/prof.): _____ Fax: _____

A contacter en cas d'urgence: _____

Avez-vous déjà suivi un cours de russe? ____ Où? _____

Évaluez votre niveau: 0 1 2 3 4 5

Cours du : _____ Au : _____

Type de cours: individuel groupe Cours: normal business

Si vous avez choisi un cours normal, nombre de leçons par semaine: 20 30

Logement: famille appartement central appartement pas de logement désiré

Du: _____ Au: _____ Fumeur : oui non

Exigences particulières (famille d'accueil : santé, allergie, régime, animaux domestiques ;
excursions ; matière du cours) :

Voulez-vous un transfert : le jour de votre arrivée le jour du départ

Si oui, indiquez SVP :

No de vol/train: _____ Jour d'arrivée: _____ Heure d'arrivée: _____

Avez-vous besoin d'une invitation pour faire votre visa (veuillez vous adresser au consulat ukrainien auprès duquel vous ferez votre visa): oui non Si oui, veuillez indiquer :

No du passeport : _____ valable jusqu'à (j/m/a): _____

J'AI LU LES CONDITIONS GÉNÉRALES ANNEXÉES ET J'Y SOUSCRIS DANS LEUR ENTIER, Y COMPRIS L'APPLICATION DU DROIT SUISSE.

DATE _____

SIGNATURE _____

Veuillez compléter ce formulaire, le sauvegarder sur votre ordinateur et l'envoyer par le courrier électronique à votre agent de Ziegler&Partner.

Conditions générales | общие положения

a) Inscription

L'inscription doit nous parvenir au plus tard 3 semaines avant le début des cours. Pour les inscriptions tardives, un supplément de USD 100 s'ajoute au prix. Notre confirmation accusant la réception suivra normalement dans un délai d'une semaine.

b) Paiement

Il doit être accompli 15 jours avant le départ (ou immédiatement si notre confirmation arrive dans ce délai) sur le CCP 17-8420-7 de Ziegler & Partner Sàrl ou notre compte bancaire.

c) Annulation

La demande d'annulation du programme de cours choisi ou d'autres prestations doit être faite par écrit et envoyée par recommandé. Si elle nous parvient 20 jours avant le début de nos prestations, les frais d'annulation seront de 150 CHF; puis, avant 15 jours, 20% des frais de cours, et ensuite, ils s'élèveront à 50%. Les frais de visa et de vol sont comptabilisés séparément.

d) Interruption du séjour

Toute interruption du séjour linguistique doit nous être annoncée (ou à notre représentant local) au moins 10 jours avant la date prévue. Les prestations ne sont pas remboursées une fois que le cours a débuté.

e) Prolongation

Une prolongation est possible en tout temps, aux prix annoncés lors de l'inscription, et selon des modalités à définir avec le bureau central ou le centre de langue.

f) Modification du programme

Le programme peut être modifié pour de justes motifs, auquel cas nous nous efforcerons de trouver une solution équivalente ou meilleure. Si tel n'était pas le cas, nous vous rembourserions la moins-value de la prestation retenue. Ce sont les tarifs annoncés lors de l'inscription qui seront appliqués. Les prestations qui ne dépendent pas de nous ou du Centre ne sont pas remboursées en cas de désistement ou de moins-value.

Nous ferons tout notre possible pour être souples et nos collaborateurs à votre disposition pour trouver des solutions non bureaucratiques.

g) Responsabilité

Ziegler & Partner Sàrl est responsable des dommages subis par un niveau de prestations inférieur à celles convenues, ou à leur non-exécution. En sont exclus les dommages provoqués par la faute du client, ou pour cause de force majeure (guerre, grèves, catastrophes naturelles, accidents de transport ou défauts techniques, mesures imprévisibles des autorités, retards de tiers, ...).

Notre responsabilité est limitée au double du montant de l'arrangement, et comprend le dommage direct à l'exclusion de tout autre.

h) Assurances

Chaque participant règle ses propres assurances. Une assurance de voyage (maladie et accident) valable pour l'étranger est obligatoire, et doit être jointe à l'inscription.

i) Le droit suisse est seul applicable. Le for est à Lausanne.